

0350965J  
ACADEMIE DE RENNES  
COLLEGE LE LANDRY  
29 AVENUE DE CORK  
35207 RENNES CEDEX 2  
Tel : 0299506626

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/09/2024

Réuni le : 08/10/2024

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'Établissement à signer la convention cadre relais avec le collège Les Chalais sur la période scolaire 2024-2025 relative aux règles de fonctionnement du dispositif relais. Le coût annuel est de 100€ au titre de l'adhésion.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0